

# La sécurité routière en Nouvelle-Calédonie : FOCUS sur les seniors

Le bilan **2019-2023** des accidents corporels impliquant au moins **un conducteur de 65 ans et plus**

2019-2023



## Table des matières

<b>1. Bilan général et spécifique "Conducteur ≥65 ans"</b>	<b>3</b>
<b>2. Indicateurs humains</b>	<b>5</b>
2.1. Répartition des conducteurs présumés responsables par tranche d'âge en nombre et en pourcentage	5
2.2. Répartition par sexe des "conducteurs ≥65 ans" en nombre et pourcentage	6
<b>3. Indicateurs environnementaux</b>	<b>6</b>
3.1. Répartition communale des accidents en nombre	6
3.2. Répartition temporelle des accidents en nombre	7
3.2.1. Selon le jour	7
3.2.2. Selon le mois	7
3.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	8
3.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	8
3.5. Répartition des accidents en/hors intersection	8
<b>4. Facteurs contributifs</b>	<b>9</b>

### Définitions

**Accident corporel** : Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique , impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

**Tué** : Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

**Blessé** : Victime admise dans un hôpital plus de 24 heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

**Source initiale des données** : Fichier national des accidents BAAC 2019-2023 - TRAx

## CRITÈRE DE L'ÉTUDE

L'étude porte sur les accidents corporels de la circulation routière impliquant au moins un conducteur âgé de 65 ans et plus survenus en Nouvelle-Calédonie pendant la période 2019-2023.

Ces conducteurs de 65 ans et plus seront notés "conducteurs ≥65 ans" dans cette étude.

## ANALYSE

### 1. Bilan général et spécifique "Conducteur ≥65 ans"

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
<b>Situation globale</b>	1442	226	260	2078
<b>dont Usagers &gt;=65 ans</b>	--	--	22	114

Les usagers ≥65 ans, qui constituent 10,10% de la population, représentent 8,5% des décès et 5,4% des blessés.

Une **gravité élevée** marque les accidents "usagers ≥65 ans": parmi les victimes ≥65 ans, on compte 19,3 personnes tuées pour 100 blessés, contre un ratio de 12,5 pour l'ensemble des victimes.

Mode de déplacement des usagers >=65 ans	Blessés	Dont blessés hospitalisés	Tués	%
<b>Conducteur de VL ou VU</b>	54	19	13	49,26
<b>Passager de VL ou VU</b>	21	11	5	19,12
<b>Passager de TCP</b>	4	-	1	3,68
<b>Conducteur poids lourd</b>	1	1	-	0,74
<b>Conducteur de motocyclette</b>	3	3	-	2,21
<b>Conducteur de motocyclette légère</b>	3	2	-	2,21
<b>Conducteur de cyclomoteur</b>	2	-	-	1,47
<b>Cycliste</b>	7	1	-	5,15
<b>VAE (vélo à assistance électrique)</b>	-	-	1	0,74
<b>Piéton</b>	18	5	2	14,71
<b>EDPM</b>	1	-	-	0,74
<b>TOTAL</b>	114	42	22	

- % des ≥65 ans usagers de voitures particulières sont blessés graves.

Bilan spécifique accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	tués	Blessés
<b>Accidents impliquant au moins un conducteur &gt;=65 ans</b>	149	23	25	193
<b>dont le conducteur &gt;=65 ans est responsable présumé</b>	98	17	18	110

Durant la période d'étude, 149 accidents corporels dont 23 mortels de la circulation routière impliquant au moins un conducteur  $\geq 65$  ans ont été constatés, soit : 10,33% des accidents corporels et 10,18% des accidents mortels.

Ces 149 ACCR ont induit 218 victimes: 25 tués et 193 blessés, soit : 9,29% des blessés et 9,61% des tués.

Dans 98 accidents corporels sur 149, le conducteur  $\geq 65$  ans était le responsable présumé de l'accident soit 65,77%.

Ce pourcentage est légèrement supérieur dans les accidents mortels avec un "conducteur  $\geq 65$  ans" responsable présumé dans 17 accidents mortels sur 23, soit 73,91%.

#### Accidents corporels 2019-2023 et conducteurs $\geq 65$ ans

**10,33%** des accidents corporels impliquent au moins un conducteur  $\geq 65$  ans

Dans près de  $\frac{3}{4}$  des accidents corporels et près de  $\frac{3}{4}$  des accidents mortels, le "conducteur  $\geq 65$  ans" est présumé responsable

## 2. Indicateurs humains

Dans ces 149 accidents corporels, on recense 155 conducteurs  $\geq 65$  ans dont 98 présumés responsables.

### 2.1. Répartition des conducteurs présumés responsables par tranche d'âge en nombre et en pourcentage

Répartition par tranche d'âge	Conducteurs présumés responsables		Population Nouvelle-Calédonie
Tranche d'âge	Nombre	%	%
0-14 ans	1	0,07%	22,26
15-19 ans	83	5,95%	7,88
20-24 ans	238	17,06%	6,66
25-29 ans	203	14,55%	7,19
30-34 ans	203	14,55%	7,59
35-39 ans	123	8,82%	7,42
40-44 ans	112	8,03%	7,05
45-49 ans	108	7,74%	7,38
50-54 ans	72	5,16%	6,53
55-59 ans	80	5,73%	5,54
60-64 ans	41	2,94%	4,39
65-69 ans	25	1,79%	3,35
70-74 ans	29	2,08%	2,78
75-79 ans	24	1,72%	1,89
$\geq 80$ ans	20	1,43%	2,08
Inconnu	33	2,37%	
<b>TOTAL</b>	<b>1395</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Alors qu'ils constituent **10,10% de la population** de Nouvelle-Calédonie (source insee nc - recensement 2019), la part des "conducteurs  $\geq 65$  ans" présumés responsables représente **7,2% de l'ensemble des conducteurs présumés responsables** d'âge connu.

## 2.2. Répartition par sexe des “conducteurs ≥65 ans” en nombre et pourcentage

Répartition par sexe	Homme		Femme	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Conducteurs &gt;=65 ans</b>	117	75,48	38	24,52
<b>Dont conducteur &gt;=65 ans est responsable présumé</b>	78	79,59	20	20,41

Le “conducteur ≥65 ans” responsable présumé est un **homme** dans près de 8 accidents sur 10.

Les hommes sont responsables présumés de tous les accidents mortels.

## 3. Indicateurs environnementaux

### 3.1. Répartition communale des accidents en nombre

Répartition par commune	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
<b>Bouloupari</b>	4	0	0	8
<b>Bourail</b>	6	0	0	10
<b>Canala</b>	1	0	0	1
<b>Dumbéa</b>	6	4	4	7
<b>Houailou</b>	2	0	0	5
<b>Kaala-Gomen</b>	1	1	1	0
<b>Kouaoua</b>	1	0	0	1
<b>La Foa</b>	1	0	0	2
<b>Mont-Dore</b>	7	2	2	7
<b>Nouméa</b>	102	8	8	128
<b>Païta</b>	7	4	5	6
<b>Poindimié</b>	2	2	3	3
<b>Pouembout</b>	1	0	0	1
<b>poya</b>	1	1	1	0
<b>Sarraméa</b>	1	0	0	1
<b>Thio</b>	2	1	1	5
<b>Touho</b>	1	0	0	2
<b>Voh</b>	3	0	0	6

### 3.2. Répartition temporelle des accidents en nombre

#### 3.2.1. Selon le jour

Répartition journalière	Accidents corporels	Dont mortels
Lundi	24	3
Mardi	14	2
Mercredi	19	0
Jeudi	27	3
Vendredi	20	2
Samedi	19	5
Dimanche	26	8

Les accidents corporels se répartissent sur l'ensemble des jours de la semaine alors que pour **les accidents mortels se concentrent le week-end**.

#### 3.2.2. Selon le mois

Répartition mensuelle	Accidents corporels	Dont mortels
Janvier	9	1
Février	15	3
Mars	18	3
Avril	7	2
Mai	16	1
Juin	12	2
Juillet	15	3
Août	15	2
Septembre	9	1
Octobre	10	1
Novembre	11	2
Décembre	12	2

Les accidents corporels y compris mortels sont répartis sur l'ensemble de l'année.

### 3.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	Plein jour	Nuit	Dont crépuscule
<b>Accident corporels</b>	114	35	6
<b>Dont mortels</b>	14	9	0

La part des accidents corporels survenus de **nuit** est de 23,5% et de **39,1% dans les accidents mortels.**

### 3.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents corporels	Dont mortels
<b>Voie Express</b>	16	6
<b>Route territoriale</b>	21	4
<b>Route provinciale</b>	13	1
<b>Voie communale</b>	92	9
<b>Autre</b>	7	3
<b>Total</b>	149	23

### 3.5. Répartition des accidents en/hors intersection

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection	Autre
<b>Accidents corporels</b>	76	69	4
<b>dont mortels</b>	6	16	1

Les accidents corporels surviennent à part égale en intersection comme hors intersection.

**69,6%** des accidents mortels surviennent hors intersection.



#### 4. Facteurs contributifs

Répartition des principaux facteurs de risque chez les conducteurs ≥65 ans responsables présumés.

Par rapport aux données connues	Présent	Absent
<b>Alcool</b>	14,77%	85,23%
<b>Permis de conduire</b>	97,85%	2,15%
<b>Ceinture de sécurité</b>	85,48%	14,52%

Ces pourcentages sont établis sur la base des cas pour lesquels toutes les données sont connues.

Il est à noter qu'en matière de facteurs contributifs ou aggravants, les indicateurs, notamment celui relatif au port de la ceinture de sécurité, ne sont pas systématiquement renseignés.

Besoin de plus d'informations : <https://dittt.gouv.nc/securite-routiere>

Version édition du 05/02/2025 - Bilan Seniors 2019-2023